

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour l'exercice 2019

Février 25, 2020

MONTRÉAL, 25 févr. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique au stade de l'exploitation commerciale, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos le 30 novembre 2019.

Faits saillants financiers de l'exercice 2019

- Revenus tirés des ventes nettes records de 63 216 000 \$ US, en hausse de 39,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Ventes de Trogarzo^{MD} de 27 696 000 \$ US, en hausse de 212 % par rapport à l'exercice précédent.
- Ventes d' EGRIFTA^{MD} de 35 520 000 \$ US, en baisse de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent.
- Situation de trésorerie avantageuse de 41 244 000 \$ US.

« Notre dernier exercice a été marqué par de nombreuses réalisations. Au cours des douze derniers mois, nous avons réussi à obtenir l'approbation de Trogarzo^{MD} en Europe, à lancer une nouvelle formulation de tésamoréline, EGRIFTA SV^{MC}, à inscrire nos actions au NASDAQ, à accroître nos revenus de 40 %, à faire l'acquisition d'une plateforme technologique unique et très prometteuse en oncologie, à lancer le programme de développement de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les patients atteints du VIH et à dégager un BAIIA légèrement positif, tout en investissant en Europe et dans nos programmes de développement, a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

« À la fin de la dernière année, notre société était plus forte que jamais et disposait des outils nécessaires pour soutenir la croissance grâce à nos produits commercialisés et un portefeuille de projets prometteurs. »

Résultats financiers de l'exercice 2019

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés audités de la Société pour la période de douze mois, close le 30 novembre 2019, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités sont disponibles au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars américains et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, EGRIFTA^{MD} et EGRIFTA SV^{MC} renvoient à la tésamoréline utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. Trogarzo^{MD} renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients infectés par le VIH-1 présentant une multirésistance aux médicaments.

Exercice clos le 30 novembre 2019

Les **revenus consolidés**, pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, ont atteint 63 216 000 \$, contre 45 217 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice clos le 30 novembre 2018, ce qui représente une hausse de 39,8 %. La croissance des revenus s'explique par l'apport plus important de Trogarzo^{MD}, après une première année complète de commercialisation aux États-Unis où les ventes avaient atteint 27 696 000 \$ au 30 novembre 2019. Trogarzo^{MD}, qui a été approuvé aux États-Unis le 6 mars 2018, est disponible à la vente depuis le 30 avril 2018.

L'apport d' EGRIFTA^{MD} reste significatif. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, les ventes d' EGRIFTA^{MD} ont atteint 35 520 000 \$, contre 36 329 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit un recul de 2,2 %. Les ventes nettes de l'exercice 2019 ont subi l'incidence défavorable d'une charge inattendue découlant de remises gouvernementales non comptabilisées antérieurement par une de nos pharmacies distributrices. Une partie des unités vendues à cette pharmacie avaient été incorrectement attribuées par la pharmacie à des patients commerciaux, tandis qu'il s'agissait en réalité de patients ayant droit à un remboursement du gouvernement, lesquels sont admissibles à des remises.

Le **coût des ventes** s'est établi à 26 076 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, contre 13 263 000 \$ pour l'exercice 2018. Le coût des ventes comprend le coût des produits vendus qui se soldent à 21 125 000 \$ pour l'exercice 2019, contre 9 376 000 \$ pour l'exercice 2018.

L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable essentiellement à la croissance des ventes nettes de Trogarzo^{MD}.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait des redevances à payer dues aux termes d'une convention visant la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono Inc. (« EMD Serono »). En juin 2018, nous avons effectué un paiement intégral et final de 23 850 000 \$ à EMD Serono, ce qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction d'obligations futures de paiements, y compris les paiements de redevances.

Le paiement versé dans le cadre du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'« autre actif » dans l'état consolidé de la situation financière. Par conséquent, un amortissement de 4 884 000 \$ a été enregistré relativement à cette transaction pour l'exercice 2019, contre 2 442 000 \$ pour l'exercice 2018, et il est inclus dans le coût des ventes.

Les **frais de recherche et de développement** se sont élevés à 10 841 000 \$ pour l'exercice 2019, contre 7 994 000 \$ pour l'exercice 2018.

L'augmentation des frais de recherche et de développement est largement attribuable aux activités d'ordre réglementaire et médical en Europe, au développement de la tésamoréline et aux investissements dans la plateforme d'oncologie.

Les frais de recherche et de développement englobent aussi les coûts liés aux initiatives dans le domaine des affaires médicales visant à sensibiliser

les médecins et les infirmières qui interagissent avec des patients infectés par le VIH_1 présentant une multirésistance aux médicaments et atteints de lipodystrophie, ainsi qu'aux activités liées aux affaires réglementaires comme la gestion du dépôt de la demande visant Trogarzo^{MD} en Europe et l'assurance de la qualité.

Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la décision de la FDA de libérer Theratechnologies de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation liés à *EGRIFTA*^{MD}.

Les **frais de vente** ont atteint 26 482 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, contre 21 693 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La hausse des frais de vente découle essentiellement des travaux préparatoires liés à l'approbation et au lancement de Trogarzo^{MD} en Europe et au lancement d'*EGRIFTA* *SV*^{MC}, ainsi que de la campagne dirigée vers les consommateurs aux États-Unis.

L'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles, établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD} en Amérique du Nord, est aussi inclus dans les frais de vente. Nous avons comptabilisé une charge de 2 412 000 \$ pour l'exercice 2019, contre 1 767 000 \$ pour l'exercice 2018. Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 8 330 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, contre 5 828 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise, à l'accroissement des activités en Europe, à l'inscription au NASDAQ et à des initiatives supplémentaires en matière de relations avec les investisseurs.

Les **produits financiers**, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 1 097 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, contre 608 000 \$ pour l'exercice 2018. La hausse des produits financiers est principalement attribuable à l'augmentation du solde moyen des liquidités de la société.

Les **charges financières** se sont chiffrées à 5 080 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, contre 3 016 000 \$ pour l'exercice 2018. Les charges financières de l'exercice 2019 représentent principalement les intérêts de 3 317 000 \$ sur les billets de premier rang convertibles émis le 18 juin 2018, contre 1 486 000 \$ pour l'exercice précédent.

Les charges financières comprennent aussi une charge de désactualisation, qui s'est établie à 1 673 000 \$ pour l'exercice 2019, contre 1 041 000 \$ pour l'exercice 2018.

Le **BAIIA ajusté** pour l'exercice 2019 s'est chiffré à 323 000 \$, contre 1 664 000 \$ pour l'exercice 2018, en raison de la hausse des investissements consacrés à l'établissement de notre infrastructure en Europe, au développement de notre plateforme d'oncologie et à l'inscription de nos actions ordinaires au NASDAQ. Ces charges plus élevées ont été partiellement neutralisées par une hausse des revenus tirés des ventes croissantes de Trogarzo^{MD}. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges susmentionnées, nous avons inscrit une **perte nette** de 12 496 000 \$, ou 0,16 \$ par action, pour l'exercice 2019, contre une perte nette de 4 700 000 \$, ou 0,06 \$ par action, pour l'exercice 2018.

Au 30 novembre 2019, la **trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire** s'établissaient à 41 244 000 \$.

Résultats financiers du quatrième trimestre de 2019

Les **revenus consolidés** se sont chiffrés à 16 400 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, contre 13 983 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, représentant ainsi une hausse de 17,3 %.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} ont atteint 8 731 000 \$, contre 9 732 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Malgré la hausse de 5,3 % des ventes unitaires à nos distributeurs aux États-Unis par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2018, les ventes nettes ont diminué pour deux raisons principales : i) les ventes nettes du quatrième trimestre de l'exercice 2019 tiennent compte de l'incidence défavorable d'une charge inattendue découlant de remises gouvernementales non comptabilisées antérieurement par une de nos pharmacies distributrices. Une partie des unités vendues à cette pharmacie avaient été incorrectement attribuées par la pharmacie à des patients commerciaux, tandis qu'il s'agissait en réalité de patients ayant droit à un remboursement du gouvernement, lesquels sont admissibles à des remises, et ii) les ventes nettes du quatrième trimestre de l'exercice 2018 tenaient compte de l'incidence favorable de la reprise d'une provision liée à la facturation interne et aux remises.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les ventes de Trogarzo^{MD} se sont élevées à 7 669 000 \$, contre 4 251 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 80,4 %.

Le **coût des ventes** s'est établi à 6 989 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, contre 4 751 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Le coût des produits vendus s'est fixé à 5 754 000 \$, contre 3 516 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du coût des produits vendus s'explique essentiellement par l'augmentation des ventes de Trogarzo^{MD}. Le coût des ventes tient compte d'un amortissement de 1 221 000 \$, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018, lié au règlement d'obligations futures de paiements de redevances, qui a été comptabilisé à titre d'« autre actif » dans l'état consolidé de la situation financière.

Les **frais de recherche et de développement** se sont chiffrés à 3 877 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, contre 2 063 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Comme expliqué précédemment, cette hausse est essentiellement attribuable aux investissements consacrés à l'approbation de Trogarzo^{MD} en Europe, au développement de notre plateforme oncologique et au développement de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les personnes atteintes du VIH, ainsi qu'aux activités médicales concernant Trogarzo^{MD}.

Les **frais de vente** ont atteint 7 673 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, contre 5 233 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

La hausse des frais de vente découle essentiellement des travaux préparatoires liés à l'approbation et au lancement de Trogarzo^{MD} en Europe et au lancement d'*EGRIFTA* *SV*^{MC}, ainsi que de la campagne dirigée vers les consommateurs aux États-Unis.

Les frais de vente comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'EGRIFTA^{MD} et de Trogarzo^{MD} en Amérique du Nord. Cette charge d'amortissement s'est chiffrée à 642 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 487 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 3 258 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 1 865 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise, à l'expansion en Europe et à l'inscription de nos actions ordinaires au NASDAQ.

Les **produits financiers**, composés des produits d'intérêts, se sont établis à 217 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, contre 276 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. La diminution des produits financiers reflète une légère baisse de nos liquidités au quatrième trimestre de l'exercice 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018.

Des **charges financières** de 1 275 000 \$ ont été inscrites pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 1 330 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Comme il a été mentionné précédemment, les charges financières se composent principalement des intérêts sur les billets.

Les charges financières comprennent également une charge de désactualisation, laquelle s'est chiffrée à 440 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 357 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge de désactualisation découle essentiellement des billets émis en juin 2018.

Le **BAIIA ajusté**, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, s'est établi à (3 217 000) \$, contre 1 996 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

La variation, entre le quatrième trimestre de l'exercice 2018 et celui de 2019, s'explique surtout par l'accroissement des activités en Europe, nos investissements dans de nouvelles activités de recherche et développement et les charges liées aux remises gouvernementales décrites précédemment. Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre de l'exercice 2018 reflétait par ailleurs l'incidence favorable de la reprise de montants au titre de la facturation interne et de provisions, comme précédemment mentionné.

Compte tenu des variations des revenus et des charges susmentionnées, nous avons inscrit une **perte nette** de 6 445 000 \$, ou 0,08 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, en comparaison d'une perte nette de 983 000 \$, ou 0,01 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018.

À la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2019, **la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire** totalisaient 41 244 000 \$.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, les activités d'exploitation ont nécessité des sorties de trésorerie de 2 760 000 \$, tandis qu'elles avaient généré des entrées de trésorerie de 2 622 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 488 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une hausse de 9 096 000 \$ des crédettes et charges à payer et une diminution de 1 258 000 \$ des créances clients, facteurs contrés en grande partie par une hausse de 8 082 000 \$ des stocks. Ces variations sont liées à l'accroissement de nos activités commerciales.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajustés (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé, et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant, au bénéfice net ou à la perte nette, les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi, de notre calcul du BAIIA ajusté, l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps, aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

| Trimestres clos les 30 novembre 2019 | Exercices clos les 30 novembre | | | | |
|--|--------------------------------------|-------------|----------|---------|----------|
| | 2018 | 2019 | 2018 | 2017 | |
| (Perte nette) | (6 455) | (983) | (12 496) | (4 700) | (14 061) |
| Ajouter (déduire) : | | | | | |

| | | | | | |
|---|----------------|--------------|------------|--------------|----------------|
| Amortissements | 1 930 | 1 714 | 7 495 | 4 230 | 1 529 |
| Incitatif à la location | 5 | - | 238 | - | - |
| Charges financières | 1 275 | 1 330 | 5 080 | 3 016 | 5 784 |
| Produits financiers | (217) | (276) | (1 097) | (608) | (260) |
| Recouvrement d'impôt sur -le résultat | - | - | - | (1 269) | - |
| Rémunération fondée sur des -actions au titre du régime d'options d'achat d'actions | 232 | 173 | 1 087 | 851 | 773 |
| Dépréciation des stocks | 13 | 38 | 16 | 144 | 913 |
| BAlIA ajusté | (3 217) | 1 996 | 323 | 1 664 | (5 323) |

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au :

<https://onlinexperiences.com/Launch/QReg/ShowUUID=9F8A1D54-B4EF-4411-A0E8-D52CEC6A96BA>.

L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible le jour même à compter de 11 h 30 (HE), et ce, jusqu'au 10 mars 2020, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 5896409.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique au stade de l'exploitation commerciale qui répond à des besoins médicaux en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur la croissance de nos revenus tirés des ventes de nos produits *EGRIFTA*^{MD}, *EGRIFTA* *SV*^{MC} et Trogarzo^{MD} et sur la croissance de notre portefeuille de produits grâce aux activités de recherche et de développement portant sur le développement d'une nouvelle formulation de tésamoréline, le développement de la tésamoréline pour le traitement éventuel de la stéatohépatite non alcoolique chez les patients atteints du VIH et le lancement d'un essai clinique de phase I portant sur des peptides conjugués issus de notre plateforme oncologique.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment les suivantes : les ventes de *EGRIFTA*^{MD}, de *EGRIFTA* *SV*^{MC} et de Trogarzo^{MD} continueront d'augmenter aux États-Unis, la commercialisation de Trogarzo^{MD} en Europe sera réussie, nos activités de recherche et de développement produiront des résultats positifs, en ce qui concerne tant le développement de la tésamoréline pour le traitement éventuel de la stéatohépatite non alcoolique chez les patients atteints du VIH que le développement de peptides conjugués en oncologie, il n'y aura pas de retard dans les échéanciers que nous avons prévus et annoncés pour débiter des essais cliniques et obtenir la participation de patients à ceux-ci, aucun effet secondaire indésirable ne sera découvert découlant de l'utilisation à long terme de *EGRIFTA*^{MD}, de *EGRIFTA* *SV*^{MC} et de Trogarzo^{MD}, nos fournisseurs tiers seront en mesure de fabriquer nos médicaments pour répondre à la demande et nous réussirons à dénicher des produits et à conclure des ententes afin d'acquérir des produits ou d'obtenir une licence pour ceux-ci selon des modalités qui nous conviennent.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes s'entendent notamment du risque que les ventes de nos produits diminuent, que le marché n'accepte pas les initiatives de commercialisation de nos produits, qu'un produit fasse l'objet d'un rappel, que nous soyons partie à un litige, que la FDA approuve un équivalent générique de *EGRIFTA*^{MD}, que la concurrence vienne réduire la part de marché de nos produits ou que nos activités de recherche et de développement ne produisent pas de résultats positifs, ce qui nous amènerait à cesser ou à retarder la conduite de ces activités.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 24 février 2020 pour connaître les autres risques liés à la conduite de nos activités et à Theratechnologies. La notice annuelle est disponible sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur formulaire 40-F et sur le site Web de la Société au www.theratech.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Relations avec les médias :

Denis Boucher
Vice-président, Communications et Affaires corporatives
514-336-7800